Image not found or type unknown

Arret non respecter par le juge des enfants

Par **Poly sophie**, le **25/02/2017** à **00:33**

Bonjours voila le pere de mes enfants est parti en bretagne il a la garde de mes enfants et il y a un suivi educatif j'ai fait appel d'une decision dans le lot et l'arret dit que mes enfants sont en danger avec lui et qu'ils doivent etre placer et m'etre rapprocher depuis le 3 mars 2016 mais rien a ete fait et depuis le 5 janvier mes enfants ont ete place en bretagne car ma fille a parler du danger chez lui ca fait 1 ans que je n'ai pas vu mes enfants la justice m'en empeche sans aucune raison et mes enfants veulent revenir avec moi aider moi svp

Par **Visiteur**, le **25/02/2017** à **00:55**

Bsr
Il n'y a pas de décision non expliquée.
Même si selon vous, c'est "sans raison", quel est le motif évoqué par la justice ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés